



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

\_\_\_\_\_

**Commission chargée des questions  
européennes**

\_\_\_\_\_

**RÉUNION DU  
LUNDI 15 MARS 2021**

\_\_\_\_\_

**SESSION 2020-2021**

\_\_\_\_\_

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

\_\_\_\_\_

**Commissie belast met de Europese  
Aangelegenheden**

\_\_\_\_\_

**VERGADERING VAN  
MAANDAG 15 MAART 2021**

\_\_\_\_\_

**ZITTING 2020-2021**

\_\_\_\_\_

---

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 02  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse [www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 02  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op [www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## SOMMAIRE

Question orale de Mme Marie Lecocq 1

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'avenir du traité Mercosur".

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène 4

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "le Comité européen des régions".

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène 6

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les conséquences de la crise sanitaire sur le quartier européen".

Question orale de M. Christophe Magdalijns 10

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la

## INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Marie Lecocq 1

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de toekomst van het Mercosur handelsverdrag".

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène 4

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het Europees Comité van de Regio's".

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène 6

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de gevolgen van de gezondheids crisis voor de Europese wijk".

Mondelinge vraag van de heer Christophe Magdalijns 10

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse

lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'édition en français et en néerlandais du site internet du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales".

Question orale de Mme Marie Lecocq

11

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la nouvelle stratégie commerciale de la Commission européenne".

Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de publicatie in het Frans en in het Nederlands van de website van het Commissariaat voor Europa en Internationale Organisaties".

Mondelinge vraag van mevrouw Marie Lecocq 11

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de nieuwe handelsstrategie van de Europese Commissie".

103 Présidence : M. Rachid Madrane, président.

Voorzitterschap: de heer Rachid Madrane, voorzitter.

105 **QUESTION ORALE DE MME MARIE LECOCQ**

**MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE LECOCQ**

105 à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

105 concernant "l'avenir du traité Mercosur".

betreffende "de toekomst van het Mercosur handelsverdrag".

107 **Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- En novembre dernier, notre assemblée a voté une résolution demandant au gouvernement de s'opposer à l'accord entre l'Union européenne (UE) et les pays du Mercosur, tel que présenté par la Commission européenne le 28 juin 2019. Avec cette résolution, le parlement requiert que la signature de cet accord soit conditionnée à une série d'exigences élevées, notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de respect des normes sociales, sanitaires et environnementales.

**Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo)** (in het Frans).- Vorig jaar in november keurde het Brussels Parlement een resolutie goed waarin de regering wordt gevraagd zich te verzetten tegen het akkoord tussen de Europese Unie en de Mercosur-landen. In de resolutie legt het parlement een hele reeks opschortende voorwaarden op voor de ondertekening van het akkoord, onder meer op het vlak van sociale en milieunormen.

En Belgique et ailleurs en Europe, d'autres voix réticentes à cet accord se sont élevées. Au cours de l'année, la France, l'Irlande, le Luxembourg, l'Autriche et les Pays-Bas ont exprimé leurs réserves. La Wallonie s'y est opposée en février 2020. En octobre 2020, le Parlement européen a voté contre l'accord en l'état.

Niet alleen in België, maar in heel wat andere Europese lidstaten en regio's en in het Europees Parlement rees kritiek op het Mercosur-akkoord. De Europese Commissie stelde daarop voor om een extra protocol toe te voegen aan het akkoord of de Mercosur-landen voor de ratificering van het akkoord op te leggen een aantal pijnpunten aan te pakken. Tot op heden is er echter weinig duidelijkheid over de concrete aanpak van deze twee oplossingen.

Pour débloquer la situation, la Commission européenne propose, semble-t-il, d'assortir l'accord actuel d'un protocole additionnel et/ou d'obtenir des pays du Mercosur des engagements avant la ratification sur une série de points noirs soulevés par les opposants à l'accord. Le fond, le statut, et les modalités de mise en œuvre et de suivi de ces deux solutions restent malheureusement jusqu'ici assez floues.

Voor de Ecolofractie volstaat het toevoegen van een extra protocol in elk geval niet. Volgens ons moet de initiële tekst van het akkoord herzien worden om het in overeenstemming te brengen met de Klimaatovereenkomst van Parijs, de Europese Green Deal en om er bindende milieu- en sociale normen in op te nemen.

Quoiqu'il en soit, pour nous, écologistes, l'ajout à l'accord d'un protocole additionnel, comme solution ex-post à ses déficiences, ne suffit pas. Un tel protocole ne pourrait couvrir tous les aspects problématiques de l'accord, qui dépassent largement les questions agricoles ou de déforestation, et nous ne pourrions que douter de son caractère contraignant. C'est bien là un des points problématiques. Nous estimons que le texte initial doit être renégocié et modifié afin d'être rendu conforme à l'accord de Paris et au pacte vert pour l'Europe, et pour que des normes environnementales et sociales élevées et contraignantes pour toutes les parties y soient intégrées.

Ook het Brussels regeerakkoord moet worden gerespecteerd. Daarin is opgenomen dat bilaterale handels- en investeringsakkoorden onder meer sociale en milieugebonden bepalingen moeten bevatten, alsook mechanismen om de uitvoering ervan te controleren.

109 Il nous importe par ailleurs que l'accord respecte les conditions fixées dans l'accord de gouvernement bruxellois. Celles-ci qui prévoient - on ne les citera jamais assez - que les accords commerciaux et d'investissements bilatéraux, liant l'Union européenne ou la Belgique, devront être conditionnées à la présence de clauses sociales et environnementales comportant des mécanismes de mise en œuvre et de contrôle effectifs. Elles stipulent également que "le gouvernement veillera à l'inclusion

des clauses de respect des droits de l'homme et des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)".

Au regard de ces enjeux, comment vous positionnez-vous quant au futur de cet accord ?

Comment évaluez-vous les solutions envisagées par la Commission européenne ? Dès lors, quelle position avez-vous défendue auprès de vos homologues régionaux et fédéraux lors de la dernière réunion de la direction générale de la coordination et des affaires européennes (DGE) à ce sujet ? Une position commune a-t-elle été arrêtée pour la Belgique ? Quels sont les prochains rendez-vous prévus ?

111 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le gouvernement avait déjà pris position avant que le parlement ne vote la résolution. Nous nous sommes penchés sur le traité Mercosur en juillet dernier, en tenant compte des exigences de la déclaration de politique régionale (DPR) que vous venez d'évoquer. Il s'est révélé impossible, dans les circonstances actuelles, d'approuver la signature du texte tel que présenté le 1er juillet 2019.

Nous avons toutefois soumis notre éventuelle approbation à la satisfaction de onze conditions spécifiques incluant les engagements de l'accord de Paris, l'adoption de mesures visant à lutter contre la déforestation, le respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), le respect des droits syndicaux et l'intégration de mécanismes de règlement des différends dans le chapitre Commerce et développement durable, fondés sur la possibilité d'infliger des sanctions en cas de non-respect des engagements.

Cette prise de position a été transmise à la ministre des affaires étrangères. J'ai en outre insisté à plusieurs reprises pour que ce sujet soit abordé avec les autres entités belges en conférence interministérielle (CIM) de la politique étrangère.

Plusieurs États membres, dont la Belgique, ont exprimé leur position, à savoir de fortes réserves quant à la ratification de cet accord. La Commission européenne a récemment annoncé travailler à des engagements que le Mercosur pourrait prendre pour répondre aux critiques exprimées. Leur forme et leur contenu ne sont toutefois pas encore définis clairement. Un instrument juridique additionnel à l'accord, pour lequel la contribution des États membres est demandée, est en effet à l'étude, mais il est trop tôt pour évaluer les propositions de la Commission.

113 Pour notre part, le gouvernement bruxellois reste disposé à adopter une attitude constructive, mais il veillera, dans la suite du processus, à la prise en compte et à l'intégration des mesures complémentaires susvisées. Ces mesures conditionnent la signature du traité entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

Nous essayons donc de peser autant que possible sur le caractère juridiquement exécutoire en soulignant notre exigence, à savoir que tout instrument additionnel comprenne au moins un

*Hoe ziet u de toekomst van dit akkoord in het licht van deze uitdagingen?*

*Wat vindt u van de oplossingen die de Europese Commissie voorstelt? Welke positie nam u hierover in tijdens de recentste vergadering van de directie-generaal Europese Zaken en Coördinatie? Kwam daar een gemeenschappelijke positie voor België uit de bus? Wanneer zijn er nog bijeenkomsten gepland?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De regering had al een standpunt ingenomen voor het parlement de resolutie had goedgekeurd. In de huidige omstandigheden kunnen wij de tekst, die ons werd voorgelegd op 1 juli 2019, onmogelijk ondertekenen.*

*We hebben onze eventuele goedkeuring van een tekst gekoppeld aan elf specifieke voorwaarden, waaronder het onderschrijven van de verbintenissen van de Klimaatovereenkomst van Parijs, van de fundamentele arbeidsvoorwaarden van de Internationale Arbeidsorganisatie, van de syndicale rechten en van het mechanisme van geschillenregeling.*

*Dit standpunt is overgemaakt aan de minister van Buitenlandse Zaken. Daarnaast heb ik er meermaals op aangedrongen dat dit onderwerp zou worden besproken op de interministeriële conferentie Buitenlandse Zaken.*

*Na de kritiek van verschillende deelstaten heeft de Europese Commissie aangekondigd te onderzoeken hoe de Mercosur-landen tegemoet kunnen komen aan de geuite bezwaren. Zo wordt er onderzocht of er een juridisch instrument aan het akkoord toegevoegd kan worden, maar de voorstellen van de Europese Commissie zijn nog te weinig concreet om ze te kunnen beoordelen.*

*De Brusselse regering probeert zoveel mogelijk te wegen op de juridische afdwingbaarheid van het aanvullende juridische instrument door te eisen dat er op zijn minst bepalingen in worden opgenomen over duurzame handel en ontwikkeling en dat het voorziet in sancties.*

*De verschillende regeringen van ons land staan tot op heden op dezelfde lijn om via de federale diplomatie zoveel mogelijk*

protocole ajouté au chapitre sur le commerce et le développement durable. Il faut donc que ce document soit mis sur pied d'égalité avec la partie commerciale de l'accord et inclue la possibilité de sanctions afin de conférer au protocole un caractère exécutoire.

Quelles que soient les difficultés des discussions sur ce traité commercial, les différents gouvernements compétents de notre pays ont, jusqu'à présent, souhaité donner le même mandat critique et constructif à nos diplomates fédéraux afin d'obtenir un maximum de concessions de la part de la Commission européenne et des partenaires du traité.

La position bruxelloise reste définie par la liste et les conditions transmises à la Commission. Elle n'a pas varié. Le gouvernement bruxellois rappelle systématiquement ces conditions à chaque réunion de la direction générale de la coordination et des affaires européennes (DGE). Lors d'une précédente réunion de la DGE consacrée à cette thématique, en janvier 2021, la conclusion adoptée a été celle de s'engager dans un exercice de réflexion visant à définir une position belge consolidée et à rechercher des partenaires au niveau européen qui partagent les réserves belges.

La dernière réunion de la DGE a eu lieu le 10 mars dernier. Au cours de celle-ci, mon cabinet, avec un mandat clair de l'ensemble du gouvernement bruxellois, a joué un rôle très important en répétant notre position à la lumière des contacts informels que la Commission européenne souhaite établir concernant le développement de l'instrument juridique supplémentaire susmentionné.

Le gouvernement belge a soumis des commentaires écrits, conformément à la position du gouvernement bruxellois et à la déclaration de politique générale (DPR). Ils ont été presque intégralement acceptés par les autres participants à cette réunion, cela grâce au travail de mes collaborateurs.

<sup>115</sup> Une nouvelle date de consultation n'a pas encore été fixée, mais il va sans dire que d'autres réunions de coordination seront annoncées à la suite de l'initiative de la Commission européenne.

Enfin, je souhaite revenir sur votre appréciation selon laquelle ajouter un protocole ne suffirait pas et qu'une réorganisation serait la seule option. Bien que je ne sois personnellement pas très optimiste quant à cet accord, il est de notre devoir moral d'exercer une pression maximale sur la Commission européenne et sur les parties contractantes pendant les négociations. Ce n'est qu'au bout du chemin et non maintenant qu'il faudra déterminer si c'est suffisant. Finalement, il importe peu qu'il s'agisse d'un protocole ou d'un traité. Ce qui compte, c'est le résultat, à savoir que l'accord obtenu soit effectif. Tout dépend de la valeur juridique et de la forme de ces différents textes.

<sup>117</sup> **Mme Marie Lecocq (Ecolo).** - S'agissant du contenu exact et des différents protocoles, il me semble que vous ne possédiez pas beaucoup plus d'informations que nous. Je vous rejoins sur le fait que c'est le résultat qui compte et qu'il est nécessaire qu'il soit contraignant. Se pose toutefois la question de la stratégie

*toegevingen te verkrijgen van de Europese Commissie en de Mercosur-partners.*

*Op elke vergadering van de directie-generaal Europese Zaken en Coördinatie (DGE) bevestigt de Brusselse regering haar standpunt inzake het akkoord. In januari werd beslist om na te denken over een algemeen Belgisch standpunt ter zake en om Europese partners te zoeken die het Belgische voorbehoud tegen het akkoord delen.*

*Op de DGE-vergadering van 10 maart heeft mijn kabinet in het licht van de informele contacten die de Europese Commissie tot stand wil brengen met betrekking tot de ontwikkeling van het aanvullende juridische instrument een zeer belangrijke rol gespeeld. De schriftelijke commentaar die de Belgische regering inmiddels heeft voorgelegd, staat op één lijn met de positie van de Brusselse regering en de algemene beleidsverklaring. De tekst werd bijna integraal aangenomen door de andere deelnemers.*

*U zegt dat een protocol toevoegen niet zal volstaan en dat het hele akkoord herbekeken moet worden. Het is echter onze morele plicht om tijdens de onderhandelingen zoveel mogelijk druk uit te oefenen op de Europese Commissie en de andere partijen. Pas op het eind van de onderhandelingen zullen we kunnen oordelen of dit toereikend is. Of het nu om een protocol of een akkoord gaat, is daarbij niet doorslaggevend. Het is het resultaat dat telt en alles hangt af van de juridische waarde van de teksten.*

**Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo)** (in het Frans). - *U lijkt niet veel meer te weten over de precieze inhoud van de teksten dan wij. Het is inderdaad het resultaat dat telt, en het moet om een bindende tekst gaan. Bij de onderhandelingen moeten alle partijen wel gehoord worden.*

encadrant la négociation, pour laquelle il faut aussi pouvoir entendre l'ensemble des positions.

Je remercie votre cabinet et le gouvernement bruxellois pour les positions et les engagements qui sont pris et défendus en intercabinets, ainsi qu'avec les autres niveaux de pouvoir. Nous vous interrogerons à nouveau sur le calendrier, qui doit encore être défini.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le Comité européen des régions".**

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le Comité européen des régions (CdR) a entamé son septième mandat les 11 et 12 février 2020. Les représentants de notre ville-région sont le ministre-président et vous-même. Institué par le traité de Maastricht en 1992 et mis en place le 9 mars 1994, le CdR a une mission exclusivement consultative. Il rend des avis lorsque les traités le prévoient. Ceux-ci imposent ainsi la consultation du CdR pour toute nouvelle proposition affectant les échelons régional ou local.

Le CdR est particulièrement consulté sur les questions de coopération transnationale, comme la coopération entre plusieurs régions de différents États membres. Le 17 février 2020, je vous ai interrogé sur votre stratégie destinée à promouvoir le CdR auprès des députés et citoyens bruxellois pendant cette législature. Vous m'avez répondu qu'il était un peu prématuré de vous interroger sur votre stratégie, car vous souhaitiez voir ce qu'était le CdR. Vous aviez justifié cette réponse en disant que "les opinions divergent à son propos : certains disent qu'il est inutile, d'autres disent au contraire que ses membres peuvent influencer la représentation des régions au niveau européen".

À la suite de vos participations aux séances plénières et commissions, pouvez-vous en dire davantage sur la stratégie que vous prévoyez pour promouvoir cette institution auprès de nos députés et des citoyens bruxellois ?

Les représentants de la Wallonie ont inscrit la relance économique, mais aussi le Fonds pour une transition juste (FTJ), les règles budgétaires et la subsidiarité parmi leurs priorités au niveau du CdR. Quelles sont les matières que vous avez décidé de défendre prioritairement pour notre ville-région durant ce mandat ?

*Ik dank uw kabinet en de Brusselse regering in elk geval voor het standpunt dat ze verdedigen.*

*- Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

**betreffende "het Europees Comité van de Regio's".**

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans).*- *Het Europees Comité van de Regio's (CvdR) begon zijn zevende mandaat op 11 en 12 februari 2020. Het Brussels Gewest wordt er vertegenwoordigd door de minister-president en uzelf. Volgens de verdragen moet het CvdR geraadpleegd worden over elk nieuw voorstel dat de gewestelijke of lokale overheden treft.*

*Op 17 februari vroeg ik u naar uw strategie in verband met het CvdR, maar u antwoordde toen dat u eerst wilde nagaan wat dat comité eigenlijk inhoudt. U zei dat de meningen uiteenliepen over het nut van het CvdR.*

*U hebt nu een aantal vergaderingen bijgewoond. Kunt u al wat meer vertellen over uw strategie om het comité te promoten bij de Brusselse parlementsleden en burgers?*

*De Waalse vertegenwoordigers willen in het CvdR in de eerste plaats werken rond het economische herstel, het Fonds voor een rechtvaardige transitie, de begrotingsregels en de subsidiariteit. Wat zijn uw prioriteiten? Hebt u de voorzitter van het CvdR gesproken over de toekomst van het gewest en over gemeenschappelijke strategieën?*



Quelles sont les stratégies avancées par le président de la délégation belge au CdR, M. Elio Di Rupo, et vos services ? Avez-vous consulté le président du CdR pour discuter du futur de notre Région, et notamment de stratégies communes ?

<sup>125</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je rappelle que les mandats que nous remplissons, le ministre-président et moi-même, sont totalement autonomes et indépendants. Nous sommes désignés par le gouvernement bruxellois, mais nous ne siégeons pas en son nom.

En tant que membre de la commission de la politique de cohésion territoriale et du budget (Coter) et de la commission de la politique sociale, de l'éducation, de l'emploi, de la recherche et de la culture (Sedec) de l'Union européenne, je me concentre, vu mes compétences actuelles et passées, sur les thématiques de la politique urbaine, des fonds structurels, de la cohésion territoriale, de l'enseignement, de la jeunesse et de la mobilité. Je viens d'ailleurs d'être désigné rapporteur fictif en ces matières pour mon groupe.

Pour l'opinion, c'est la stratégie de mobilité durable et intelligente de la Commission européenne qui aspire à prendre les virages verts et numériques du système de transport européen. Je collabore étroitement avec mon groupe politique sur ces questions. J'essaie autant que possible de faire le lien avec les défis auxquels notre Région est confrontée.

Je fais partie du groupe socialiste et social-démocrate (Party of European Socialists, PES). Par conséquent, notre stratégie est généralement déterminée par ce groupe. Nous ne siégeons pas dans ce comité par délégation d'un pays, mais par délégation de notre formation politique. Il m'incombe d'y donner plus de visibilité à la dimension métropolitaine et par conséquent, de défendre les priorités des politiques bruxelloises sur ces questions.

<sup>127</sup> Enfin, j'ai également l'ambition de mettre mon mandat à profit pour donner une voix indirecte aux réseaux européens et internationaux de villes au sein du Comité européen des régions. Depuis fin novembre 2020, j'ai été élu vice-président européen de Metropolis, le réseau mondial des grandes villes et aires métropolitaines. Je coordonne en cette qualité les villes européennes membres de ce réseau. Je compte assurer des synergies entre Metropolis, Eurocities, le Comité européen des régions et d'autres organes. Nous avons, dans ce cadre, eu des contacts informels qui, je l'espère, s'officialiseront dans les semaines et mois à venir.

Je n'ai pas encore eu de contacts avec le président du Comité européen des régions, mais cela fait partie des priorités que je me suis fixées en tant que vice-président européen de Metropolis.

Le président de la délégation belge a déjà organisé des réunions et il a été décidé consensuellement que le comité serait l'organe de l'Union européenne par excellence. Le principe de subsidiarité s'y applique pleinement, ce qui signifie que la Belgique n'adopte pas de ligne politique commune, mais qu'une approche régionale

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De minister-president en ik zijn aangeduid door de Brusselse regering, maar wij hebben een autonoom mandaat en zetelen dus niet namens de regering.*

*Als lid van de Commissie voor Territoriale Samenhang en Begroting (Coter) en de Commissie voor Sociaal Beleid, Onderwijs, Werkgelegenheid, Onderzoek en Cultuur (Sedec), leg ik me voornamelijk toe op het stadsbeleid, de structuurfondsen, territoriale samenhang, onderwijs, jeugd en mobiliteit, meer bepaald de duurzame en intelligente mobiliteit waar de Europese Commissie naar streeft.*

*Ik werk daarbij rechtstreeks samen met de fractie waartoe ik behoor, de Partij van Europese Socialisten. Onze strategie wordt in principe bepaald door de fractie, maar daarbinnen verdedig ik natuurlijk de prioriteiten van het Brusselse beleid.*

*Via mijn mandaat wil ik ook aan de Europese en internationale netwerken van steden een onrechtstreekse stem geven binnen het Europees Comité van de Regio's (CvdR). Sinds november 2020 ben ik de Europese ondervoorzitter van Metropolis, het wereldwijde netwerk van grootsteden en metropolitane gebieden. Ik streef naar synergieën tussen Metropolis, Eurocities, het CvdR en andere organen.*

*Ik heb nog geen contact gehad met de voorzitter van het CvdR, maar dat is een van mijn prioriteiten als ondervoorzitter van Metropolis.*

*Binnen de Belgische delegatie speelt het principe van de subsidiariteit volop. Er is dus geen gezamenlijke benadering. Elk gewest bepaalt zijn eigen standpunt, maar dat belet de gewesten natuurlijk niet om hun acties te coördineren.*

*Ook het CvdR vergadert momenteel via Zoom en informele contacten, die normaal een belangrijke rol spelen, zijn helaas onmogelijk.*

est suivie, conformément aux traditions belges au sein du comité. Rien n'empêche toutefois pas les Régions de coordonner leurs actions lorsque leurs intérêts convergent.

Pour conclure, les réunions du comité se déroulent, elles aussi, à distance, par Zoom. Vous savez à quel point il est déjà compliqué de se réunir au sein du Parlement bruxellois. Dans ce contexte-là, c'est désastreux ! Certes, chacun peut s'exprimer dans sa propre langue, grâce aux interprètes, mais les contacts informels sont malheureusement impossibles. Or, ils jouent un rôle non négligeable. J'espère que la situation changera en septembre.

129 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- M. le secrétaire d'État, permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination au sein de Metropolis. Vous portez dès lors la même attention que moi aux réseaux qui nous permettent de nous connecter à d'autres villes et de découvrir d'autres expériences. Ce sera certainement positif. Il s'agirait, si je peux le résumer ainsi, de dispositifs visant à privilégier les stratégies de mobilité durable, la dimension métropolitaine et les réseaux européens des villes.

J'espère que vous pourrez vous coordonner avec vos homologues des différents niveaux de pouvoir. Car, si nous voulons faire entendre la voix de Bruxelles - qui est aussi la capitale de ce Comité européen des régions -, il est important de le faire en résonance avec l'ensemble des entités belges.

Je ne manquerai pas de relire attentivement votre réponse et de revenir vers vous dans les prochains mois.

- *L'incident est clos.*

133 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

133 à **M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

133 **concernant "les conséquences de la crise sanitaire sur le quartier européen".**

135 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le quartier européen est l'un des pôles stratégiques de Bruxelles en matière de surfaces de bureaux. Pourtant, malgré ses quatre points névralgiques que sont les places du Luxembourg, Jourdan et Jean Rey, ainsi que le rond-point Schuman, et en dépit de sa richesse culturelle, au Cinquantenaire et au parc Léopold notamment, ce quartier se définit comme essentiellement monofonctionnel. Il est donc particulièrement affecté par la crise sanitaire et le télétravail imposé depuis un an.

Le quartier européen de Bruxelles accueille le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans).*- *Het is positief dat u voldoende aandacht besteedt aan de netwerken die ons verbinden met andere steden, zoals aangetoond wordt door uw benoeming binnen Metropolis.*

*Ik hoop dat u de Brusselse standpunten kunt coördineren met die van de andere Belgische overheden.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

**betreffende "de gevolgen van de gezondheids crisis voor de Europese wijk".**

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans).*- *De Europese wijk is een strategische kantoorwijk. De gezondheids crisis en het telewerk hebben deze wijk dan ook zwaar getroffen.*

*In de wijk vind je de voornaamste EU-instellingen en een hele reeks Europese agentschappen.*

européenne, le Comité économique et social, le Comité européen des régions et diverses agences communautaires.

<sup>137</sup> Comme le souligne visit.brussels, ce quartier est composé de places animées, de commerces originaux, d'exceptionnels espaces verts, de musées de renommée mondiale et, par-dessus tout, d'une offre intéressante et présentée de manière attractive de toutes les institutions européennes possibles. Plus particulièrement, la place du Luxembourg, familièrement appelée "place Lux", devient le haut lieu des jeunes et des fonctionnaires européens pour déjeuner ou sortir. Celle-ci se transforme même en un petit village avec son minimarché bio tous les mardis, et en lieu de sortie incontournable le jeudi soir. Pourtant, aujourd'hui, ce quartier est presque désert.

Depuis le mois de mars dernier, le télétravail est devenu la norme au sein des institutions européennes. Ainsi, plus de 80 % des 43.000 fonctionnaires, agents temporaires et contractuels restent chez eux. Cela n'est pas sans conséquences pour les commerçants du quartier européen, l'Europe étant pour eux un véritable moteur économique. Je tiens tout de même à souligner que l'Europe représente 20 % de l'économie bruxelloise et plus de 22 % des emplois de la capitale.

Compte tenu de la décision de la Commission européenne de pérenniser le télétravail après la crise sanitaire, comment la Région de Bruxelles-Capitale va-t-elle adapter l'occupation des surfaces de bureaux du quartier européen, dont une part importante est occupée par cette même commission ? Des contacts ont-ils été pris avec les différentes instances européennes - notamment le Parlement européen et le Conseil européen - afin de connaître leurs besoins actualisés, mais aussi leurs intentions ? Le cas échéant, connaissez-vous approximativement le nombre de surfaces qui seraient libérées à terme ?

Perspective.brussels a-t-elle réalisé une étude préalable sur les incidences que le télétravail pourrait avoir à moyen et long termes sur le quartier européen ? Dans l'affirmative, est-il possible de disposer des conclusions de cette étude ?

<sup>139</sup> Les conséquences néfastes du télétravail sur le commerce dans le quartier européen remettent-elles en question la part consacrée à la vente au détail que le gouvernement bruxellois souhaitait implanter pour l'animation des rez-de-chaussée du quartier ?

Quelles opportunités vos services voient-ils dans ce basculement en vue d'y réimplanter éventuellement de la mixité ? Disposez-vous d'exemples concrets ?

Quelles conclusions en tirez-vous pour l'avenir du plan d'aménagement directeur (PAD) Loi ? Cela a-t-il fait évoluer les implantations et les projets dans le quartier ? Cela pourrait-il remettre en question la construction des quatorze tours sur le pourtour de la rue de la Loi ?

*Er zijn ook gezellige pleinen, leuke winkels, groene ruimten en musea. Vandaag ligt de wijk er echter verlaten bij, want sinds het begin van de coronacrisis werkt 80% van de 43.000 werknemers van de Europese instellingen thuis. Voor de handelaars in de wijk is dat een ramp. Ter herinnering, Europa vertegenwoordigt 20% van de Brusselse economie en 22% van de werkgelegenheid.*

*De Europese Commissie wil ook na de crisis blijven inzetten op telewerk. Hoe zal het Brussels Gewest in het licht daarvan de bezetting van de kantoorruimte aanpassen? Hebt u contact gehad met de Europese instellingen over hun behoeften en intenties? Hoeveel kantoorruimte zou er op termijn ongeveer vrijkomen?*

*Heeft perspective.brussels de gevolgen onderzocht van het telewerk op middellange en lange termijn voor de Europese wijk? Wat zijn de conclusies daarvan?*

*De regering wilde de wijk doen opleven door meer gelijkvloerse ruimten te doen gebruiken als handelsruimte. Welke invloed heeft het toegenomen telewerk op die plannen?*

*Welke opportuniteiten zien uw diensten om in de wijk een grotere functionele mix te creëren?*

*Hoe ziet de toekomst van het richtplan van aanleg Wet eruit? Komt de bouw van de veertien torens in het gedrang?*

<sup>141</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je prépare actuellement une note globale de stratégie pour le quartier européen, en collaboration avec le ministre-président, que je présenterai au gouvernement puis, dans un second temps, au Parlement bruxellois.

Je partage votre analyse sur les problèmes du quartier européen, qui n'est occupé que par des bureaux. Nous avons déjà conscience de cette problématique, qui est la même dans le quartier nord, avant la crise liée au Covid-19. Privilégier la mixité du bâti des quartiers doit constituer le grand point de départ de tout plan de réaffectation. En parallèle, l'espace public du quartier européen doit être réaménagé.

Le gouvernement bruxellois souhaite ranimer la place Schuman, afin de la rendre plus attrayante. Elle est aujourd'hui déserte et seules quelques enseignes du secteur horeca demeurent dans la rue de la Loi.

L'ambition de ranimer ce quartier remonte à la législature précédente. Dans le cadre de la délivrance du permis, nous souhaitons, en collaboration avec ma collègue Mme Van den Brandt, améliorer la qualité de vie en reliant l'espace public au bâti, qui ne peut être monofonctionnel. Nous souhaitons travailler non seulement au niveau régional, mais également avec la Ville de Bruxelles. L'échevine Ans Persoons souhaite, à juste titre, planter des arbres dans le quartier européen, pour ne citer que cet exemple.

<sup>143</sup> J'espère que l'adaptation du PAD Loi fera l'objet d'un débat au sein du gouvernement dans les semaines à venir, puis sera présentée à la commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Ensuite, j'aimerais vous dire de ne pas tirer de conclusions hâtives sur les mètres carrés. Aujourd'hui, nous avons d'excellents contacts avec les institutions européennes, grâce au travail effectué par le commissaire Alain Hutchinson depuis la législature précédente.

Le ministre-président, d'autres ministres et moi-même nous réunissons tous les trois mois. En effet, il y a à peine deux ou trois semaines, je me suis personnellement rendu chez le commissaire européen, Johannes Hahn, afin de discuter de la stratégie des bâtiments à Bruxelles.

Il est clair que le télétravail va se généraliser. Nous aurons donc besoin de moins d'espace. Par contre, il faudra tout de même venir sur place pour les réunions et les rencontres, et dans ce contexte, nous aurons besoin de plus grands espaces. Il est possible que le bilan final revienne plus ou moins au même. L'impact sur les besoins reste par conséquent à définir.

<sup>145</sup> Bien sûr, il y aura, à juste titre, des changements d'habitudes. Par exemple, il n'est plus nécessaire d'avoir des cantines dans les bureaux. Il faut encourager les membres du personnel à sortir pour déjeuner ou prendre un café et, ainsi, faire fonctionner le commerce local. Le concept même de cantine est démodé : il

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ik bereid momenteel een strategische nota voor over de Europese wijk, die ik aan de regering zal voorleggen en nadien aan het parlement.*

*Het monofunctionele karakter van de Europese wijk is inderdaad een probleem en elke herinrichting moet dus streven naar een grotere functionele mix. De regering wil het Schumanplein aantrekkelijker maken. Nu is dat grotendeels verlaten. Het gewest wil de levenskwaliteit in de wijk ook verhogen en daarvoor samenwerken met de stad Brussel. Zo wil schepen Ans Persoons bijvoorbeeld bomen planten in de wijk.*

*Ik hoop de komende weken de aanpassing van het richtplan van aanleg Wet te bespreken binnen de regering, zodat ik het nadien kan presenteren in de commissie Stedenbouw en Ruimtelijke Ordening.*

*De Brusselse regering heeft uitstekende contacten met de Europese instellingen. Het is duidelijk dat er meer getelewerkt zal worden en dat er dus minder kantoorruimte nodig zal zijn, maar er zullen wel nog steeds vergaderingen en ontmoetingen plaatsvinden en er is daarvoor een behoefte aan grotere ruimten. Het zou dus kunnen dat er qua vierkante meters niet zo veel verandert.*

*Sommige gewoonten zullen allicht veranderen. Er zullen bijvoorbeeld geen kantines meer nodig zijn in de kantoorgebouwen. Daar zullen we rekening mee houden bij het afleveren van vergunningen. We moeten de werknemers*

date des années 60 ou 70, lorsque les navetteurs apportaient leurs tartines pour leur déjeuner. Nous en tiendrons compte dans la délivrance des permis de bâtir.

Nous ne disposons pas encore d'études portant sur les besoins. La Commission européenne est en train d'examiner la situation et de faire ses calculs. En ce qui concerne le Parlement européen, cela a moins d'impact. N'oublions pas que la Commission européenne et les autres institutions européennes souhaitent que leurs fonctionnaires demeurent à Bruxelles et ne s'exportent pas sous le soleil pour faire du télétravail, car cela ne serait pas juste par rapport aux autres.

Il est encore prématuré de fixer le nombre de mètres carrés dont chaque instance a besoin. De plus, les travailleurs en ont assez du télétravail. S'il convient pour un ou deux jours par semaine, il ne doit pas être généralisé. Les relations et la collaboration avec les institutions européennes sont très bonnes. Bruxelles Urbanisme et patrimoine (BUP), le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale et l'administration de la Commission européenne expriment leurs besoins et nouent de bons contacts.

Pour résumer, nous allons préparer une note pour le gouvernement. Cette note, qui abordera plusieurs thématiques, sera ensuite présentée au parlement, pourquoi pas en commission réunie des affaires européennes et de l'urbanisme.

<sup>147</sup> **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Vos réponses ne manquent pas d'intérêt, mais elles ne répondent pas à l'objet de mes questions. Je regrette de ne pas avoir reçu de réponses plus précises, alors que le problème est bien réel et actuel. Aujourd'hui, dans ce quartier, le commerce de détail souffre probablement plus que partout ailleurs, hormis peut-être dans l'hypercentre, qui pâtit de l'absence de touristes. Le quartier européen est l'un des quartiers les plus durement touchés par la crise. Les rares personnes qui le fréquentent encore se sentent même mal à l'aise dans le désert absolu qu'il est devenu.

Nous devons trouver des solutions adéquates, plus spécifiques et plus fortes, pour le centre-ville et le quartier européen. Dans le centre-ville, les solutions doivent être liées à l'absence des touristes. Ici, elles doivent être liées à l'absence des travailleurs. Sans stratégie spécifique, nous risquons des dégâts irréversibles pour le quartier européen. Pendant des dizaines d'années, les autorités se sont plaintes, à raison, du manque de vie dans ce quartier. Il a fallu travailler dur pour inverser la tendance. Aujourd'hui, la vie qui y avait été réinsufflée est en train de disparaître à grand pas.

Si nous ne déployons pas maintenant les efforts nécessaires, nous risquons de faire en sorte que ce quartier ressemble à nouveau aux plus moches endroits du quartier Nord, avec tout ce que nous reprochons à la monofonctionnalité. Nous ne pourrions alors plus recréer un véritable tissu complémentaire à la fonction de bureau, pourtant nécessaire à la viabilité du quartier.

*aanmoedigen om buiten het kantoor iets te gaan eten of drinken en zo de lokale handel te ondersteunen.*

*Er zijn nog geen studies over de behoeften. De Europese Commissie onderzoekt de situatie. De impact op het Europees Parlement is kleiner. Overigens zullen de ambtenaren zelfs als ze telewerken, nog steeds geacht worden in Brussel te verblijven.*

*Veel werknemers hebben ook hun buik vol van het telewerk. Dat is goed voor een of twee dagen per week, maar niet voor altijd.*

*Kortom, ik bereid een nota voor en zal die zo spoedig mogelijk presenteren in het parlement.*

**De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *U hebt niet echt op mijn vraag geantwoord. De detailhandel in de wijk lijdt momenteel wellicht sterker dan elders. De wijk is bijna geheel verlaten. Er zijn dus krachtige maatregelen en een gerichte strategie nodig om blijvende schade te voorkomen. Anders zal de Europese wijk binnenkort gaan lijken op de Noordwijk en zal het niet meer mogelijk zijn om er een gezonde functionele mix te ontwikkelen.*

*- Het incident is gesloten.*

Je ne manquerai pas de vous réinterpeller sur le sujet pour en connaître le suivi. Malheureusement, la crise n'est pas encore derrière nous.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. CHRISTOPHE MAGDALIJNS**

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'édition en français et en néerlandais du site internet du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales".

**M. Christophe Magdalijns (DéFI).**- Je me réjouis d'entendre que les relations entre la Région de Bruxelles-Capitale et les institutions européennes sont excellentes. Ma question porte cependant sur l'image que peut véhiculer le Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales auprès des Bruxellois, qu'ils soient néerlandophones ou francophones.

Le Commissariat est clairement assujéti, si je puis dire, aux lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative. Toutes ses communications doivent donc être réalisées en français et en néerlandais, ce qui ne remet pas en cause l'opportunité de traduire éventuellement ces communications en anglais.

J'ai consulté à ce sujet la Commission permanente de contrôle linguistique (CPCL), qui a répété un avis de 2007 stipulant que le site internet du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales devait effectivement être également libellé en français et en néerlandais.

Cela fait plusieurs fois que le commissaire est interrogé sur cette question et plusieurs fois qu'il a plus ou moins promis d'avancer sur ce point. Comme j'ai pu le constater, ses communications destinées à l'extérieur, notamment à la presse, sont effectivement désormais disponibles dans les trois langues. Ce n'est cependant pas le cas pour la totalité du site, alors que cela le devrait. Je reviens donc avec des questions simples qui devraient donner lieu à des réponses très courtes.

Le site internet du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales sera-t-il édité en français et en néerlandais ? Avez-vous donné des instructions en ce sens ? Quand aurons-nous un site trilingue ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Il faut expliquer à nouveau le rôle du commissaire à l'Europe et aux organisations internationales. Ce dernier ne travaille pas pour les Bruxellois, mais pour les instances européennes et internationales installées à Bruxelles. Il joue un rôle de contact avec les autorités et

**MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER CHRISTOPHE MAGDALIJNS**

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de publicatie in het Frans en in het Nederlands van de website van het Commissariaat voor Europa en Internationale Organisaties".

**De heer Christophe Magdalijns (DéFI)** (in het Frans).- *Zoals alle andere internationale instellingen is ook het Commissariaat voor Europa en de Internationale Organisaties (CEIO) verplicht om zijn website ook in het Frans en in het Nederlands op te stellen. Dat heeft de Vaste Commissie voor Taaltoezichtme bevestigd. Dit neemt uiteraard niet weg dat de communicatie ook in het Engels mag verschijnen.*

*De commissaris is hierover al verschillende keren ondervraagd en telkens beloofde hij er werk van te maken. De persberichten zijn nu inderdaad in de drie talen beschikbaar, maar dat geldt niet voor de rest van de website. Nochtans zou dit het geval moeten zijn.*

*Hebt u de commissaris opgelegd om de website in de drie talen op te stellen? Wanneer zal de site drietalig zijn?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Het CEIO richt zich niet tot de Brusselaars, maar tot de Europese en internationale instellingen in Brussel. Het is een contactpunt*

administrations bruxelloises, et est chargé de transmettre les informations quant aux stratégies et objectifs de la Région et de proposer des solutions dans une multitude de dossiers.

Le service d'assistance juridique du Commissariat fournit par ailleurs une aide administrative aux personnes qui s'installent à Bruxelles dans le cadre de leur activité professionnelle, par définition, les expatriés. Par conséquent, il est assez logique que le site internet soit en anglais, car il est la première langue internationale au niveau diplomatique, politique et économique.

<sup>157</sup> Je vous rejoins sur le fait que le site internet doit mettre à disposition des informations en français et en néerlandais. Les raisons qui expliquent le retard à ce niveau sont justifiées - manque de personnel, gestion en priorité de la vaccination du personnel international à Bruxelles, etc. - mais la traduction de ces pages en français et en néerlandais est bien en cours au sein du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales. La partie institutionnelle sera prête pour la mi-mars et la partie Expat Welcome Desk (EWD), avant la fin du mois.

L'anglais reste néanmoins la langue la plus importante dans le fonctionnement du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales. Cet exemple montre que la volonté d'être une ville internationale passe par une ambition internationale. L'anglais y joue un rôle important, mais ce ne peut être au détriment du néerlandais et du français.

<sup>159</sup> **M. Christophe Magdalijns (DéFI).** - Je suis bien conscient que le Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales s'adresse à des personnes venant de l'extérieur de Bruxelles. Il n'en demeure pas moins que ce sont les Bruxellois qui le financent. À ce titre, ceux-ci disposent d'un droit d'information qui passe par l'accès au site internet en français et en néerlandais. Nous nous accordons sur ce point.

Il est tout à fait normal que ce site soit traduit en anglais, pour être ouvert à tous les expatriés de notre belle capitale. La fonction internationale de Bruxelles ne doit cependant pas la faire renoncer à son identité, à savoir celle d'une ville où le français est abondamment parlé, où le néerlandais occupe une place importante. L'anglais y remplit une fonction internationale.

En tant que député, ce sont les Bruxellois qui m'importent avant tout. Nous devons remplir notre mission d'information auprès des Bruxellois au moyen de tous nos outils publics, y compris le Commissariat. Je me réjouis des perspectives que vous avez évoquées.

- *L'incident est clos.*

<sup>163</sup> **QUESTION ORALE DE MME MARIE LECOCQ**

<sup>163</sup> à **M. Pascal Smet**, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce

*voor Brusselse overheden en administraties en geeft informatie over de strategieën en doelstellingen van het Brussels Gewest.*

*Daarnaast biedt de juridische dienst van het Commissariaat administratieve bijstand aan expats die zich in Brussel vestigen. Het is bijgevolg nogal logisch dat de website in het Engels opgesteld is.*

*Ik ben het evenwel met u eens dat de site ook informatie in het Frans en het Nederlands moet bieden. De vertaling heeft om allerlei redenen vertraging opgelopen, maar is wel aan de gang. Tegen eind maart zouden er al twee grote delen vertaald moeten zijn.*

*Toch blijft het Engels de belangrijkste voertaal binnen het CEIO. Om een internationale stad te zijn, moet je ook internationale ambities hebben, al mag dat uiteraard niet ten koste van het Nederlands of het Frans gaan.*

**De heer Christophe Magdalijns (DéFI)** (in het Frans). - *Ik weet dat het CEIO zich richt tot mensen die van buiten Brussel komen, maar het zijn wel de Brusselaars die het financieren. Zij hebben recht op informatie in het Frans en het Nederlands. Brussel heeft inderdaad een internationale rol te vervullen, maar mag zijn eigen identiteit als stad waarin overal Frans en op vele plekken Nederlands wordt gesproken, niet verloochenen.*

*De Brusselaars staan voor mij als parlamentslid op de eerste plaats. We moeten alle publieke middelen, het Commissariaat inclusief, inzetten om hen goed te informeren.*

- *Het incident is gesloten.*

**MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE LECOCQ**

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen,

**extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "la nouvelle stratégie commerciale de la Commission européenne".**

**Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Le jeudi 18 février dernier, la Commission européenne a présenté sa nouvelle stratégie commerciale. Cette annonce faisait suite à un processus d'évaluation et d'examen de la politique commerciale de l'Union européenne (UE) lancé en juin dernier par la Commission européenne et dans le cadre duquel une concertation publique avait été ouverte.

La Commission européenne affirmait la volonté de l'UE de contribuer à la reprise économique en soutenant les transitions écologique et numérique, de placer les objectifs du pacte vert pour l'Europe au centre des préoccupations commerciales, de renforcer le multilatéralisme international et de réformer les règles du commerce mondial et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En juillet, vous nous disiez que dans sa réponse à la consultation de la Commission européenne, le gouvernement bruxellois avait prôné une politique commerciale européenne davantage axée sur les défis que représentent le changement climatique, la biodiversité, le respect des normes sociales et la responsabilité sociale des entreprises. Votre réponse tenait donc en trois axes :

- une politique commerciale qui s'intéresse à l'origine des crises climatiques, environnementales et sociales, qui aide à en maîtriser les conséquences et, donc, qui induit la nécessité de fixer des objectifs ambitieux et d'inclure des clauses contraignantes en la matière dans les accords commerciaux ;

- une politique commerciale qui repense fondamentalement les chaînes de valeurs et les stocks stratégiques ;

- une politique commerciale qui porte une attention accrue aux petites et moyennes entreprises (PME) et à leur protection face à la concurrence hors Union européenne.

En tant qu'écologistes, nous étions en parfait accord sur ces trois axes et nous avons salué la position bruxelloise. Or la communication actuelle de la Commission européenne nous laisse assez sceptiques. En effet, elle ne comprend aucun engagement concret visant à élaborer une stratégie commerciale qui serait au service du pacte vert pour l'Europe et de l'accord de Paris sur le climat. Elle ne contient pas non plus de propositions concrètes visant à préserver la biodiversité ou à avancer sur les défis sociaux, notamment en matière de droits des travailleurs.

Étrangement, malgré le contexte, ladite communication ne mentionne pas non plus les liens entre le commerce international et l'apparition d'agents pathogènes comme les fameuses zoonoses telles que le Covid-19. Or la transmission de ces

**Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

**betreffende "de nieuwe handelsstrategie van de Europese Commissie".**

**Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo)** (in het Frans).- *Op 18 februari stelde de Europese Commissie haar nieuwe handelsstrategie voor. Ze gaf te kennen dat de Europese Unie (EU) tot de economische heropleving wil bijdragen door de ecologische en digitale transitie te ondersteunen, het internationale multilateralisme verder uit te bouwen en de regels van de wereldhandel bij te sturen.*

*In juli zei u dat de Brusselse regering voorstander was van een Europees handelsbeleid dat in grotere mate rekening houdt met de klimaatverandering, de biodiversiteit, de naleving van sociale normen en de maatschappelijke verantwoordelijkheid van ondernemingen.*

*Ecolo kan zich perfect vinden in het Brusselse standpunt, maar de huidige communicatie van de Europese Commissie wekt onze scepsis. Ze verbindt zich er immers geenszins toe om een handelsstrategie ten dienste van de Europese Green Deal en de Klimaatovereenkomst van Parijs uit te werken. Concrete voorstellen om de biodiversiteit te vrijwaren of maatschappelijke uitdagingen aan te gaan, ontbreken.*

*Vreemd genoeg wordt in de huidige context ook niets gezegd over het verband tussen de internationale handel en de verspreiding van ziekten zoals Covid-19, die nochtans in de hand wordt gewerkt door ontbossing, de handel in wilde dieren en het vervoer van insecten.*



virus est favorisée par la déforestation, le commerce d'animaux sauvages ou le transport d'insectes.

<sup>167</sup> La Commission européenne réaffirme sa volonté de ratifier les accords qui sont actuellement contestés, tel l'accord commercial avec les pays du Mercosur.

Votre cabinet et vous-même avez-vous pris connaissance de la communication de la Commission européenne ? Dans l'affirmative, l'avez-vous analysée ?

Lors des consultations, la Région bruxelloise a formulé des recommandations. Quels ont été les retours de la Commission ? Selon vous, a-t-elle intégré lesdites recommandations dans ses travaux ?

<sup>169</sup> **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Mon administration a bien pris connaissance de la communication de la Commission européenne et a pu rapidement l'analyser.

La Commission n'a pas donné de réponse personnalisée à chacun des contributeurs, sachant que l'enquête menée est très vaste et ouverte à toutes et à tous au sein de l'Union européenne. Elle a donc entrepris un travail de synthèse très conséquent.

Le point étant inscrit à l'ordre du jour du conseil informel du commerce du 2 mars 2021, un premier échange de vues a eu lieu au sein de la direction générale de la coordination et des affaires européennes (DGE), le 23 février 2021, qui a donné lieu à une analyse assez consensuelle.

Parmi les éléments positifs retenus figure l'attention jugée satisfaisante qu'accorde la Commission au multilatéralisme, à la lutte contre le protectionnisme, aux petites et moyennes entreprises, à l'importance des commerces et services et au responsable de la mise en application de la loi en matière de commerce (Chief Trade Enforcement Officer, CTEO).

Cependant, ces éléments ne permettent pas de compenser notre grande déception vis-à-vis de ce texte : il ne nous paraît pas très innovant et surtout, il ne prend aucun engagement concret en matière d'applicabilité des dispositions du chapitre sur le commerce et le développement durable (CDD) dans les accords commerciaux. Ce point de la stratégie, sur lequel se sont accordés tous les participants belges à la réunion de la DGE, serait plutôt évacué dans un plan d'action séparé.

En outre, plusieurs références évoquent de nouvelles initiatives de la Commission européenne, notamment des subventions étrangères, la diligence raisonnable (due diligence) ou un système alimentaire durable. On déplore cependant qu'aucun détail supplémentaire ne soit donné.

Enfin, il apparaît que la commission européenne évite de se positionner clairement sur les traités d'investissement.

*De Europese Commissie bevestigt dat ze de betwiste akkoorden wil ratificeren. Hebben u en uw kabinet de communicatie van de Europese Commissie geanalyseerd? Wat heeft de Europese Commissie met de Brusselse aanbevelingen gedaan?*

**De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De Europese Commissie geeft geen individuele feedback aan alle overheden die input geven.*

*Het punt stond op de agenda van de informele vergadering van de handelsraad op 2 maart, die werd voorafgegaan door een eerste gedachtewisseling op 23 februari.*

*De aandacht die de Europese Commissie besteedt aan multilateralisme, de strijd tegen het protectionisme, kleine en middelgrote ondernemingen, het belang van handel en diensten en de Chief Trade Enforcement Officer werden als positief ervaren.*

*Toch volstaat dat niet om onze ontgoocheling weg te nemen. De Europese Commissie verbindt zich er nergens toe om duurzame ontwikkeling op te nemen in handelsakkoorden. Het zou de bedoeling zijn om dat en andere aspecten in een apart actieplan onder te brengen.*

*Het lijkt erop dat de Europese Commissie een duidelijk standpunt over investeringsverdragen uit de weg gaat.*

*België heeft tijdens de informele vergadering van de handelsraad lucht gegeven aan zijn bedenkingen.*

La Belgique, soutenue par notre Région, a dès lors fait part de ces critiques lors du conseil informel du commerce du 2 mars 2021.

<sup>171</sup> En résumé, nous déplorons que la communication de la Commission européenne ne suive pas la position de la Région bruxelloise en ce qui concerne le caractère contraignant du commerce et du développement durables.

Or, cet élément est désormais très clairement défendu par toutes les entités belges et peut donc être soutenu sans ambiguïté par notre pays auprès de l'Union européenne. Un pas a été franchi au niveau national, il s'agit donc désormais d'établir des alliances sur ce point au niveau européen.

<sup>173</sup> **Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Je vous remercie pour la clarté de votre réponse, ainsi que pour votre prise de position. Nous partageons la même déception et j'ai pris note de votre invitation à ce que l'ensemble des niveaux de pouvoir s'entendent pour porter ce message, sur lequel je suppose que nous sommes tous d'accord.

- *L'incident est clos.*

*Kortom, ik betreur dat de Europese Commissie het Brusselse standpunt over het bindende karakter van duurzame handel en ontwikkeling niet volgt. Dat standpunt wordt echter wel gedeeld door alle Belgische overheden en België kan het dus ondubbelzinnig verdedigen binnen de EU.*

**Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo)** (in het Frans).- *Uw antwoord is duidelijk en ik deel uw ontgoocheling.*

- *Het incident is gesloten.*